

LES CHOSES À FAIRE AVANT DE PARTIR

Nous contacter :
international.iut45@univ-orleans.fr
02.38.49.44.21



INTRODUCTION

Vous souhaitez partir étudier ou faire un stage à l'étranger ?

Voici les étapes à suivre pour que votre départ se passe le plus simplement possible, avec moins de stress et plus de plaisir !



AVANT LE DÉPART



1. Le choix de la destination



2. La candidature

3. La sélection



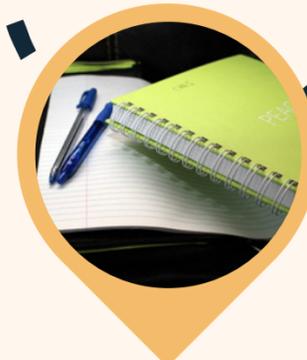
4. Le choix des cours



5. La demande de financement



6. Le logement



RECHERCHE DE STAGE
(SI DÉPART S4)



SI HORS-EUROPE : DEMANDE DE VISA



SI EUROPE : KIT DE MOBILITÉ

1. LE CHOIX DE LA DESTINATION

Semestre d'études : selon votre formation et le semestre de départ, différents choix d'universités partenaires s'offrent à vous, en Europe ou Hors-Europe. Vous trouverez le tableau des destinations par formation sur la [page internationale de l'IUT d'Orléans](#).

Pays : Etats-Unis, Canada, Angleterre, Belgique, Pologne, Roumanie, Grèce, Lituanie, Danemark

Stage : aucun stage à l'étranger n'est directement proposé par l'IUT, vous devez donc trouver votre stage par vous-même. En revanche, vous avez aussi le droit à une bourse de financement.



2. LA CANDIDATURE

Où candidater ?

Portail de mobilité sur le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger>

Quand candidater ?

Départ au Semestre 4 (janv - juin 2025) :

Europe (Erasmus+) :

1ère campagne : fin octobre - fin janvier
2ème campagne : début mars - fin mai

Départ au Semestre 5 (sept - déc 2024) :

Europe (Erasmus+) :

1ère campagne : fin octobre - fin janvier

Hors-Europe :

1ère campagne : fin octobre - mi novembre

Quels documents ?

Mobilité en Europe (+ Canada) :

CV, Lettre de Motivation, Relevé de notes

Mobilité Hors-Europe :

CV, Lettre de Motivation, Relevé de notes, contrat étudiant, CNI ou passeport, photo, cursus scolaire, lettre de recommandation

3. LA SÉLECTION



1

Europe (+ Canada) : pré-sélection interne à l'IUT

(mars ou juillet) à la demande du BRI

Hors-Europe : pré-sélection par la DRI puis par l'IUT

2

BRI nomme les **étudiants retenus** auprès de l'université partenaire

3

L'**université partenaire** contacte l'étudiant admis pour son inscription

4

Inscription de l'étudiant

Vous pouvez partir SI :



Validation BUT1 pour un départ au **S4**



Validation BUT1 et S3 pour un départ au **S5**



Moins de 3 absences non justifiées par semestre



Bon comportement



Bon niveau d'anglais (B2 min), *si les cours dans l'université choisie sont dispensés en anglais*

4. LE CHOIX DES COURS

Chaque université partenaire a une liste de cours pour les étudiants en échange. Pour les pays non francophones, les cours se dérouleront en **anglais**. C'est pour cela que nous demandons un niveau B2 en anglais afin que l'étudiant n'ait pas trop de difficultés pour suivre les cours. Aux États-Unis et en Angleterre, le TOEFL est parfois demandé.

Attention, le choix des cours doit se faire avec **votre directeur d'études** afin que ceux ci correspondent à minima à votre parcours.

Afin d'avoir la liste de cours de l'université qui vous intéresse, vous pouvez directement chercher sur leur site internet ou vous rapprocher du BRI qui vous donnera une liste pré-validée par l'équipe pédagogique de votre département.

Une fois la liste de cours validée, vous pourrez alors remplir votre **learning agreement** ou **contrat d'étude**.



5. LA DEMANDE DE FINANCEMENT

La demande de financement doit être finalisée au moins 15 jours avant le départ.

1

Aller sur la page "**Aides financières**" sur le site de l'Université d'Orléans et lire attentivement les informations pour savoir à quelles bourses vous êtes éligibles : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres>

2

Faire sa demande de bourse en cliquant sur le lien du **Portail d'Enregistrement et de Financement**.

3

Joindre les documents demandés : copie du passeport ou CNI, attestation assurance santé et rapatriement, formulaire SE401 (Canada seulement), RIB au nom de l'étudiant, attestation YEPS, justificatif d'enregistrement voyage Fil d'Ariane, carte européenne d'assurance maladie (Europe seulement), contrat pédagogique en ligne OLA (Europe seulement), docs critères d'inclusions (si éligible)

4

Une fois toutes les informations et les documents transmis, **valider le dossier**.



6. LE LOGEMENT



Résidences
universitaires



Logement privé

Les dates pour la demande d'un **logement universitaire** dépendent des universités, tout comme la disponibilité. En général, lors de l'inscription dans l'université partenaire, vous recevrez des informations vous indiquant les démarches pour la demande d'un logement universitaire. Attention, selon les destinations, il se peut que les places soient très limitées.

Les **logements privés** peuvent être une bonne alternative aux logements universitaires, ils peuvent être plus proche du centre-ville mais ils sont en général plus chers. A distance, il peut aussi être difficile de trouver un logement, la solution peut aussi être de prendre un airbnb au début de votre séjour puis de faire des visites une fois sur place.





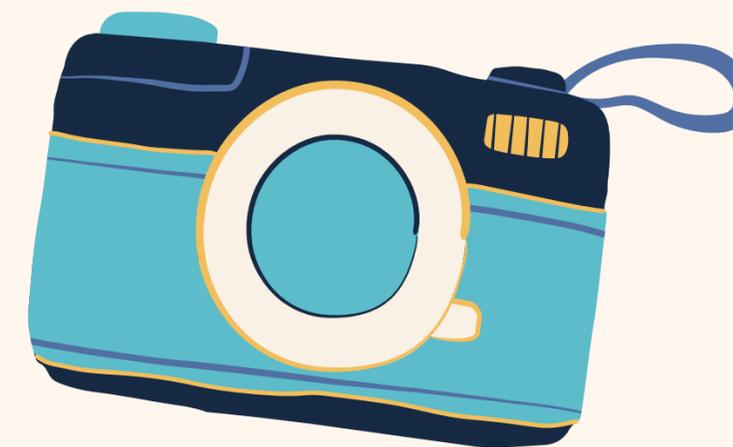
LA DEMANDE DE VISA (HORS- EUROPE)

Pour étudier aux Etats-Unis ou au Canada, il est **obligatoire** d'avoir un **visa** ou **permis d'étude**. La demande de visa est différente selon les pays, les informations se trouvent sur les pages internet des ambassades et parfois directement sur les sites des universités dans l'onglet "immigration".

Pour le Canada (Québec), il faudra d'abord faire une demande de **Cerficat d'acceptation du Québec** (CAQ) puis la demande de **permis d'étude**. N'hésitez pas à vous rapprocher du BRI qui pourra vous fournir des documents qui vous aideront dans votre demande.

Attention, les délais pour la demande de visa peuvent être longs; Comptez au moins **5 semaines** après avoir envoyé votre demande pour avoir une réponse. Dès la réception de votre **lettre d'acceptation** par l'université partenaire, il est donc conseillé de débiter votre demande.

VOUS ÊTES PRÊT POUR LE DÉPART!



NOUS CONTACTER



02.38.49.44.21



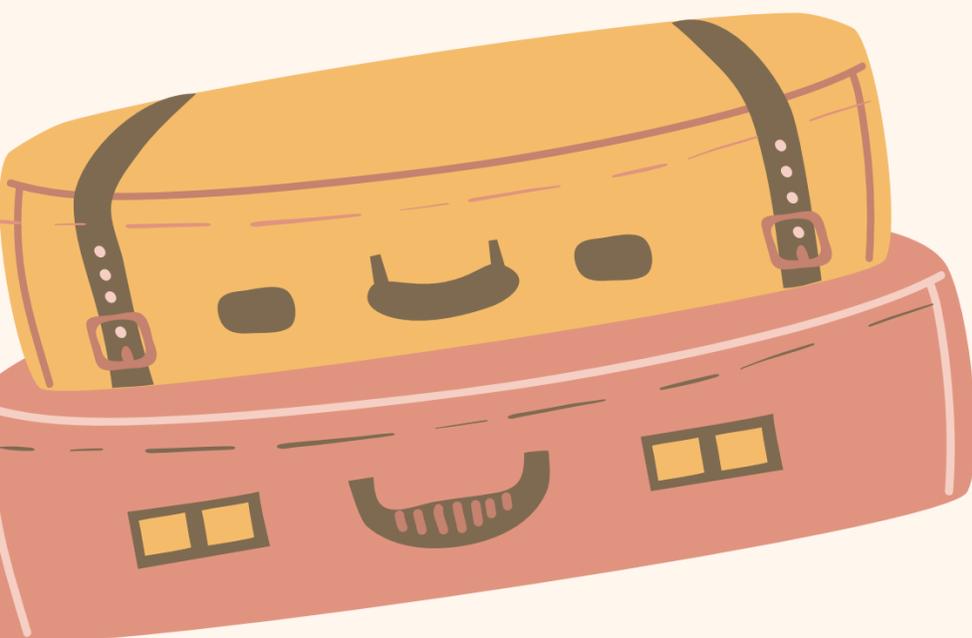
INTERNATIONAL.IUT45@UNIV-ORLEANS.FR



[HTTPS://WWW.UNIV-ORLEANS.FR/FR/IUT-ORLEANS/INTERNATIONAL/PARTIR-LETRANGER](https://www.univ-orleans.fr/fr/iut-orleans/international/partir-letranger)



BUREAU H015



iUT'O
IUT ORLÉANS

